



# **Révision de la Politique québécoise de financement des universités**

Mémoire de l'Université de Sherbrooke

20 juin 2023

## Révision de la Politique québécoise de financement des universités Mémoire de l'Université de Sherbrooke

### L'UdeS en bref (données de 2021-2022)

Revenus totaux : 793,8 M\$

Revenus de recherche : 248,6 M\$

Effectifs étudiants : 31 715

Membres du personnel : 7878 personnes, dont 1254 professeures et professeurs

Offre de formation : 142 programmes de grade

- 49 baccalauréats, 59 maîtrises et 34 doctorats
- 47 cheminements et programmes en régime coopératif
- Un large éventail de formations créditées de courte durée et de formations continues non créditées

Nombre de stages coop : 5159 (taux de placement de 99,7%, masse salariale des stages de 56 M\$)

-----

Certification Platine au classement Sustainability Tracking, Assessment & Rating System (STARS) – Meilleur score mondial

[Plan stratégique 2022-2025 Oser transformer](#)

## LES PRIORITÉS À SOUTENIR

L'Université de Sherbrooke (UdeS) souscrit aux objectifs de la démarche ministérielle visant à améliorer la contribution des établissements universitaires aux enjeux de main-d'œuvre qualifiée, à concourir à la vitalité du français et à renforcer la capacité des établissements de valoriser la recherche et l'innovation comme éléments déterminants du développement socioéconomique et du progrès global de notre société. Elle appuie les démarches et demandes du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour un rehaussement du financement universitaire comme condition essentielle d'accroissement de l'accessibilité et de la réussite étudiante. La pénurie de logements abordables, qui rend particulièrement difficile l'accueil d'étudiantes et étudiants internationaux et qui accroît le fardeau financier des études, le déficit d'espaces, ainsi que les besoins engendrés par la transformation numérique et la cybersécurité figurent également au nombre des priorités de notre université.

Afin de contribuer à la réflexion sur la révision de la *Politique québécoise de financement des universités*, l'UdeS soumet quelques propositions qui permettront aux universités de jouer pleinement leur rôle d'acteurs de premier plan dans le développement du Québec. D'emblée, l'UdeS propose de **maintenir l'essentiel de la formule actuelle, principalement axée sur le nombre d'effectifs universitaires à temps plein et comportant un mécanisme de palier ou de stabilisation du financement en cas de décroissance, tout en prévoyant des enveloppes spécifiques pour soutenir certains objectifs et missions, en particulier les universités en région**. L'UdeS demande aussi que les enveloppes de soutien à l'enseignement et à la recherche fassent l'objet d'une évaluation rigoureuse afin, notamment, de refléter les coûts liés à la transformation numérique, à la cybersécurité et à la réussite étudiante. Elle recommande que les budgets associés aux terrains et bâtiments soient prévisibles et suffisamment indexés chaque année.

Cinq questions, qui se recoupent entre elles, nous semblent particulièrement importantes : 1) la valorisation des compétences transversales qui prennent appui sur les pédagogies actives, 2) les mesures pour soutenir l'accès aux études universitaires et la réussite étudiante, 3) la recherche et les études supérieures en recherche, 4) le soutien des universités en région et 5) le soutien des universités francophones.

## **Le développement des compétences**

Les défis auxquels la société québécoise est confrontée sont multiples et complexes, qu'on pense entre autres à la pénurie de main-d'œuvre, aux enjeux climatiques, au vivre-ensemble en contexte de mondialisation, à l'automatisation des processus et ses impacts sur le travail, à la désinformation, à la cybercriminalité et aux formes nouvelles d'atteinte à la vie privée. Le développement d'une multitude de technologies modifie déjà en profondeur le monde du travail et les emplois, et plus largement de nombreux aspects de la vie en société. Il ne suffit plus désormais d'acquérir des connaissances, il faut plutôt se préparer à fonctionner dans un monde où l'intelligence artificielle (IA) et l'accès aux données massives changeront radicalement la donne.

Dans ce contexte, les compétences transversales, dites « du futur » sont plus importantes que jamais, comme le signale d'ailleurs le [Plan stratégique 2020-2024 de la Commission des partenaires du marché du travail](#) et le [Rapport sur l'Université québécoise du futur](#). On retrouve parmi ces compétences la numératie et la littératie, la créativité et la communication, l'exercice de la pensée critique, les compétences informationnelles et éthiques, le travail en collaboration, ainsi que la capacité d'apprendre à apprendre, à développer son autonomie et à définir ses propres objectifs.

Pour développer ces compétences en formation initiale, favoriser l'insertion professionnelle des diplômés, y compris les titulaires de maîtrises et de doctorats, aider les personnes en emploi à se perfectionner et soutenir la vie démocratique, la *Politique*

québécoise de financement des universités doit assurer un financement adéquat aux pédagogies actives, qui placent l'étudiant en situation authentique, ainsi qu'aux modalités favorisant la pratique réflexive. Ces pédagogies contribuent à développer la capacité d'innover, de collaborer et de résoudre des problèmes, soutiennent l'aptitude à apprendre de façon autonome et favorisent des apprentissages durables et en profondeur ([Desjardins et Sénécal](#)), en plus de faciliter l'insertion en emploi. Elles sont toutefois nettement plus coûteuses que les modes d'enseignement de type transmission-instruction. La formule actuelle, basée sur les coûts moyens observés dans les universités, désavantage, en particulier au 1<sup>er</sup> cycle, les établissements comme l'UdeS qui recourent largement aux pédagogies actives en petits groupes. En effet, comparativement aux autres universités, l'UdeS alloue une part supérieure de son budget aux dépenses d'enseignement et de recherche (3,9% de plus que la moyenne des universités). Elle dépense 3% de moins en administration que la moyenne des universités (SIFU, 2021-2022). **L'UdeS demande que sa structure de coûts plus élevés, qui découle d'approches pédagogiques axées sur le développement de compétences, soit reconnue et supportée par une enveloppe spécifique.**

La Politique doit aussi reconnaître, valoriser et soutenir financièrement les diverses formes d'apprentissage intégré au travail (AIT), notamment les stages coopératifs, les stages professionnels, les projets entrepreneuriaux et l'apprentissage par le service aux collectivités, qui facilitent l'intégration au marché de l'emploi et l'enracinement de la formation dans les besoins de la société. À ce propos, une [étude récente](#) démontre que l'AIT en général, et le système COOP en particulier, prépare mieux les étudiants pour le marché du travail tout en leur permettant une transition plus rapide et avantageuse vers l'emploi, particulièrement au niveau universitaire. **Pour ces raisons, l'UdeS demande de maintenir le financement des microprogrammes de stages coopératifs selon la subvention associée aux différentes familles disciplinaires.**

## L'accès aux études universitaires et la réussite

Au sein des pays de l'OCDE, les jeunes Québécois sont parmi les moins nombreux à détenir un grade universitaire de baccalauréat ou d'un niveau supérieur (Rapport Fortin, 2021<sup>1</sup>). Les écarts croissants entre hommes et femmes quant à l'accès aux études et à la réussite aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles universitaires requièrent tout particulièrement des mesures concertées entre les différents ordres d'enseignement pour s'attaquer à la sous-scolarisation masculine et à ses conséquences sur le tissu social. Par ailleurs, les défis relatifs à la littératie, qu'a soulignés le récent [rapport du comité d'experts sur la maîtrise du français au collégial](#) exigent d'appréhender l'apprentissage de la langue écrite, une

---

<sup>1</sup> FORTIN, Pierre (2021), *L'insuffisance de la scolarisation universitaire au Québec et le sous-financement comparé des universités québécoises*, 53 pages.

compétence clé dans la société actuelle, comme un continuum qui s’amorce dès les premières années de scolarisation et se poursuit au collégial et à l’université.

Pour faire face à ces enjeux, le ministère de l’Enseignement supérieur s’est doté d’un ambitieux *Plan d’action sur la réussite* et d’un *Plan d’action en santé mentale*, tout aussi nécessaires que pertinents. Les sommes allouées aux établissements pour soutenir la mise en œuvre de ces deux plans ont permis de déployer de nombreuses initiatives. Or, les budgets associés à ces deux chantiers sont décroissants, alors que les besoins sont en augmentation constante. En effet, les établissements universitaires accueillent des populations aux profils variés et plusieurs sous-groupes de la population étudiante (étudiants issus des milieux économiquement défavorisés, étudiants en situation de handicap, parents aux études, Autochtones, personnes immigrantes, etc.) présentent des besoins particuliers auxquels il faut répondre pour soutenir leur réussite. Les établissements universitaires doivent pouvoir compter sur un financement pérenne afin que les services de promotion et de prévention favorisant une santé mentale positive se poursuivent sur plusieurs années.

Tous ces enjeux nécessitent de prévoir dans la nouvelle formule de financement **des enveloppes stables et bonifiées, proportionnelles à la population étudiante accueillie, pour soutenir les services aux étudiants (réussite, santé psychologique, VACS, etc.) et outiller, former et accompagner en continu le personnel enseignant. Des enveloppes spécifiques doivent aussi être disponibles à long terme pour favoriser les collaborations cégeps-universités et faciliter les transitions interordres et intercycles.** Sur ce dernier point, les initiatives des pôles régionaux en enseignement supérieur ont donné de beaux fruits, notamment en [Estrie](#), et méritent que l’on continue à les soutenir, tout comme il faut maintenir le financement des toutes nouvelles cellules intégrées de recherche, d’innovation et de formation (CIRIF) cégep-université. À l’instar de la société dans laquelle elle s’inscrit, l’université se transforme et adapte ses pratiques d’accompagnement et d’enseignement en vue de permettre à sa population étudiante de réussir, de s’accomplir et de contribuer pleinement au développement de la société québécoise. Pour faire écho au [Plan stratégique du ministère de l’Enseignement supérieur 2023-2027](#), la nouvelle formule de financement doit permettre de déployer des mesures phares axées sur la collaboration et la concertation avec l’ordre collégial, et doit les soutenir dans la durée.

## La recherche et les études supérieures en recherche

La recherche universitaire stimule la créativité et l’innovation, concourt à la production de nouveaux savoirs, développe la réflexion critique et contribue à la prospérité des sociétés. Il importe donc de soutenir la recherche dans toutes les disciplines, et de reconnaître les liens étroits qui unissent la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

Les frais indirects de la recherche figurent au nombre des enjeux que la *Politique de financement* doit résoudre. Comme le souligne [le MEIE sur son site Internet](#), les frais indirects de recherche sont actuellement sous-financés par les divers bailleurs de fonds, ce qui peut engendrer une augmentation des tâches administratives au détriment du temps consacré à la recherche, une détérioration des équipements de recherche, une réduction des services de base et une diminution de la compétitivité internationale de la recherche universitaire québécoise et canadienne. Pour garantir un financement adéquat à la réalisation des activités de recherche, l'UdeS demande **que les frais indirects de recherche soient versés sans exception par tous les ministères, ainsi que tous les organismes publics et parapublics.**

Par ailleurs, la formation de la relève scientifique requiert des investissements conséquents, à la fois pour soutenir financièrement les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, et pour leur donner une formation et un encadrement de qualité leur permettant de développer les savoirs disciplinaires et les compétences transversales. En écho aux travaux sur [L'université québécoise du futur](#), au rapport [Formés pour réussir](#) du Comité d'experts sur la transition des titulaires de doctorat vers le marché du travail, ainsi qu'aux recommandations du [Conseil supérieur de l'éducation](#), la *Politique de financement des universités* doit notamment soutenir les formations complémentaires aux programmes de maîtrise et de PhD qui sont centrés sur la recherche et portent essentiellement sur les contenus disciplinaires. À cette fin, l'UdeS **demande que les règles de financement reconnaissent le bien-fondé des programmes qui développent les compétences transversales aux cycles supérieurs, y compris au postdoctorat, et que la Politique de financement les soutienne.**

Enfin, l'Université de Sherbrooke adhère à l'objectif de valoriser et soutenir la recherche et les publications en français. À cette fin, elle propose **que le financement des universités prévoit des budgets pour offrir des formations d'apprentissage du français aux membres du corps professoral et aux étudiantes et étudiants qui ne maîtrisent pas la langue.**

## Les universités en région

L'Université de Sherbrooke attire sur ses campus des étudiantes et étudiants de toutes les régions du Québec et d'ailleurs dans le monde. Environ 85% de sa population étudiante vient de l'extérieur de l'Estrie. À l'instar des autres universités en région, elle joue un rôle fondamental dans le développement économique, social et culturel du Québec. Elle contribue en effet à la formation d'un personnel hautement qualifié qui concourt, grâce à son expertise et ses compétences, à l'essor de son milieu. Ainsi, selon un sondage de la firme Léger réalisé en janvier 2023, une majorité des personnes finissantes de l'UdeS a l'intention de demeurer dans la grande région de l'Estrie et d'y faire carrière. Chez la plupart des répondants, la réalisation d'un stage, coop ou non coop,

dans la région a exercé un rôle important dans la décision d'y rester. Le plus grand nombre des stages effectués sont en Estrie et en Montérégie. Peu importe leur faculté d'attache, 78 % des finissants et diplômés qui ont effectué un stage en milieu de travail lors de leurs études à l'UdeS affirment que cette expérience a exercé une influence positive sur leur embauche. Un peu plus de 50% des personnes diplômées travaillent d'ailleurs dans une organisation où elles ont fait un stage. Ainsi, l'UdeS contribue à attirer sur ses campus des personnes de toutes provenances et favorise leur insertion en emploi en région.

Par ailleurs, les universités en région, et en particulier l'UdeS, réalisent plusieurs projets avec les partenaires du milieu. Une analyse menée en 2018 a ainsi montré qu'à travers les activités d'apprentissage de nombreux programmes d'études, les étudiantes et étudiants offrent annuellement près de 300 000 heures de services dans la collectivité. On pense entre autres aux cliniques-écoles en psychologie, en orientation, en physiothérapie ou en kinésiologie et aux mandats réalisés dans des domaines aussi variés que le génie, la gestion, l'environnement, la géomatique, l'histoire, les communications ou le droit.

Le développement de l'offre de formation et de services des universités en région est aussi marqué par les liens étroits qu'elles entretiennent avec leur milieu. Ainsi, l'UdeS a développé en collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS un microprogramme en protection des jeunes et bien-être des familles. Elle a conçu et implanté un baccalauréat en sciences de l'information quantique qui s'inscrit dans la Zone d'innovation de Sherbrooke. Elle est aussi fortement impliquée dans la Zone d'innovation Technum Québec de Bromont. L'UdeS mène également plusieurs projets de recherche avec des partenaires régionaux, visant, par exemple, à favoriser la participation citoyenne dans la ville de Magog, à accompagner les aînés lors de leur transition de foyer ou à appuyer des PME comme Verbom de Valcourt dans leur développement. En Montérégie, l'UdeS est présente depuis 1989. Elle s'y est installée en réponse à une demande de la communauté d'affaires et des principaux acteurs des milieux sociaux et économiques de la Montérégie. Les programmes de formation de ce campus sont essentiellement tournés vers la formation continue. On y offre aussi quelques programmes de formation initiale, notamment le baccalauréat en sciences infirmières. Plus récemment, l'UdeS s'est associée au Cégep Édouard-Montpetit, au Collège Champlain, au Centre de services Marie-Victorin, à des organismes communautaires et à Développement économique Longueuil pour mettre en place le Centre d'intégration des personnes immigrantes au marché de l'emploi. Le Centre s'adresse tout à la fois aux organisations qui souhaitent recruter et favoriser l'insertion de personnes issues de l'immigration et à ces dernières pour des services d'orientation, de reconnaissance des acquis ou pour des formations permettant d'actualiser et de rehausser leurs compétences.

Enfin, grâce à leurs installations et leurs offres d'activités scientifiques, culturelles et sportives à des publics de tous âges, les universités en région dynamisent les milieux où

elles sont implantées, en plus de générer des retombées économiques à travers les événements scientifiques qu'elles organisent. Pour l'UdeS, les retombées économiques sont estimées à 1,08 G\$ en 2022-2023.

Toutes ces activités et initiatives illustrent la nécessité de soutenir les universités en région pour tenir compte de leur apport essentiel au développement du Québec et à la vitalité de ses régions. Par son ancrage fort dans les milieux où elle est active, l'UdeS participe à l'épanouissement des personnes et des collectivités. Elle demande en conséquence **que sa mission d'université en région soit reconnue et qu'elle soit soutenue au même titre que les autres universités québécoises en région.**

## Les universités francophones

L'UdeS et les autres universités francophones participent à la vitalité du français au Québec. Dans l'offre de formation de l'Université de Sherbrooke, 94% des programmes sont composés uniquement de cours en français, comme l'indique le dernier [rapport du Conseil supérieur de la langue française](#). La *Politique linguistique* de l'UdeS encadre étroitement l'offre de formation dans une autre langue que le français. Cette offre de formation est largement destinée à des clientèles spécifiques non francophones et est généralement dispensée en vertu de protocoles ou d'ententes.

L'UdeS déploie d'importants efforts pour assurer l'épanouissement du français. Elle favorise l'utilisation du français dans les notes de cours remises à la communauté étudiante, incluant la terminologie du domaine et encourage la production et l'acquisition de toute documentation supportant l'enseignement en français. Elle a d'ailleurs initié avec d'autres universités partenaires le projet de [FabriqueREL](#) qui vise la production de ressources éducatives libres en français. L'UdeS encadre aussi le recours à une autre langue que le français pour les productions scientifiques aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. À cet égard, une [étude récente](#) montre la part très importante du français comme langue de production des mémoires et des thèses à l'UdeS. Notons aussi qu'un groupe de recherche de l'Université de Sherbrooke a donné naissance à [Usito](#), un dictionnaire du français standard en usage au Québec. Enfin, grâce à sa stratégie sur les Arts et la culture, l'UdeS propose une large gamme de prestations et d'activités artistiques francophones. Ainsi, l'UdeS promeut non seulement l'utilisation du français dans l'ensemble de ses activités, mais elle contribue également à son épanouissement et à son rayonnement au Québec et dans le monde.

Au cours des dernières années, l'Université de Sherbrooke a d'ailleurs déployé des efforts particuliers pour accueillir et intégrer les étudiantes et étudiants internationaux, que ce soit au 1<sup>er</sup> cycle, notamment dans ses cheminements coop, ou, encore, aux cycles supérieurs, dans ses programmes de recherche et dans ses parcours professionnalisants. Chaque année, au terme de leurs études, plusieurs d'entre eux décident de s'installer

pour de bon au Québec et d'y faire carrière en français. Ces parcours sont le fruit d'actions nombreuses et soutenues qui visent, au-delà de la formation disciplinaire proprement dite, l'apprentissage des normes, codes et valeurs du milieu universitaire et de la société québécoise et, pour les non francophones, la maîtrise du français. **La Politique de financement doit prendre en compte les coûts importants qui sont associés au recrutement et au soutien des étudiantes et étudiants étrangers et au développement des compétences langagières et interculturelles nécessaires au vivre-ensemble.** Un accueil et une intégration réussis de ces personnes contribuent au développement du Québec.

Le développement social et économique du Québec, voire sa contribution à l'échelle mondiale, est enraciné dans la poursuite et la transmission du savoir en français. La langue d'expression influence le prisme à travers lequel l'information est interprétée et la manière dont les idées sont exprimées. Afin d'inciter plus d'étudiants internationaux de poursuivre leurs études de deuxième ou troisième cycle en français, L'UdeS recommande **d'abaisser au niveau des droits de scolarité forfaitaires canadiens les droits de scolarité imposés à ceux qui ont été sélectionnés par une université québécoise francophone, pour un programme de maîtrise de type recherche ou de doctorat, et qui ont démontré avoir au moment de l'admission un niveau de compétence en français égal ou supérieur à B2 du CECRL ou au niveau 8 de l'échelle québécoise.**

**En résumé,** l'UdeS demande :

- de maintenir l'essentiel de la formule actuelle, principalement axée sur le nombre d'effectifs universitaires à temps plein, et comportant un mécanisme de palier ou de stabilisation du financement en cas de décroissance, tout en prévoyant des enveloppes spécifiques pour soutenir certains objectifs et missions, en particulier les universités en région;
- que les enveloppes de soutien à l'enseignement et à la recherche fassent l'objet d'une évaluation rigoureuse afin, notamment, de refléter les coûts liés à la transformation numérique, à la cybersécurité et à la réussite étudiante;
- que les budgets associés aux terrains et bâtiments soient prévisibles et suffisamment indexés chaque année;
- que la structure de coûts plus élevés de l'UdeS qui découle d'approches pédagogiques axées sur le développement de compétences, soit reconnue et supportée par une enveloppe spécifique;
- que soit maintenu le financement des microprogrammes de stages coopératifs, selon la subvention associée aux différentes familles disciplinaires;

- que des enveloppes stables et bonifiées, proportionnelles à la population étudiante accueillie, soient prévues pour soutenir les services aux étudiants (réussite, santé psychologique, VACS, etc.) et pour outiller, former et accompagner en continu le personnel enseignant;
- que des enveloppes spécifiques permettent de favoriser les collaborations cégeps-universités et de faciliter les transitions interordres et intercycles;
- que les frais indirects de recherche soient versés sans exception par tous les ministères, ainsi que tous les organismes publics et parapublics;
- que les règles de financement reconnaissent le bien-fondé des programmes qui développent les compétences transversales aux cycles supérieurs, y compris au postdoctorat, et que la politique de financement les soutienne;
- que le financement des universités prévoit des budgets pour offrir des formations d'apprentissage du français aux membres du corps professoral et aux étudiantes et étudiants qui ne maîtrisent pas la langue;
- que la mission d'université en région de l'UdeS soit reconnue et qu'elle soit soutenue au même titre que les autres universités québécoises en région;
- que les coûts importants qui sont associés au recrutement et au soutien des étudiantes et étudiants étrangers et au développement des compétences langagières et interculturelles nécessaires au vivre-ensemble soient pris en compte dans la formule de financement des universités.
- d'abaisser au niveau des droits de scolarité forfaitaires canadiens les droits de scolarité imposés à ceux qui ont été sélectionnés par une université québécoise francophone, pour un programme de maîtrise de type recherche ou de doctorat, et qui ont démontré avoir au moment de l'admission un niveau de compétence en français égal ou supérieur à B2 du CECRL ou au niveau 8 de l'échelle québécoise.